

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Groupe Sportscene annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2020

Montréal, le 26 novembre 2020 — **Groupe Sportscene inc.** (« Sportscene » ou « la Société »; SPS.A / Bourse de croissance TSX) annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour le quatrième trimestre terminé le 30 août 2020, marqué par la reprise partielle des activités de restauration, ainsi que ceux de l'exercice terminé à la même date.

« Grâce au soutien et à la créativité de nos employés, nous avons été en mesure d'ouvrir la majorité de nos salles à manger à travers la province pendant une grande partie du quatrième trimestre et d'élargir notre offre de restauration hors site. Nous sommes également heureux de constater que malgré les restrictions sanitaires imposées, plusieurs établissements ont bénéficié d'un achalandage encourageant pendant ce trimestre, » a dit Jean Bédard, président et chef de la direction.

« Les résultats en hausse que nous avons connus lors de la première moitié de l'exercice 2020 et la croissance importante des produits de vente au détail tout au long de l'exercice 2020 nous ont permis d'atténuer l'effet de la pandémie de la COVID-19 sur nos résultats. Ainsi, bien que la rentabilité fût en baisse de façon importante par rapport à l'année précédente, la diversification de nos activités et les mesures de préservation des liquidités que nous avons rapidement mises en place nous permettent de terminer l'exercice 2020 avec les liquidités et la capacité d'emprunt nécessaires afin de nous aider à affronter la crise sanitaire tout en préservant la santé financière de la Société, » a ajouté M. Bédard.

Performance financière pour le quatrième trimestre terminé le 30 août 2020

Les produits consolidés de la Société ont affiché une baisse de 39,9 % pour s'établir à 20,1 millions \$ au quatrième trimestre en raison du ralentissement des secteurs de la restauration, du franchisage et autres activités, causé par les effets de la pandémie de la COVID-19. Bien que la réouverture des salles à manger ait été autorisée à la fin du mois de juin, les services ont été rétablis de façon progressive tant au niveau du nombre d'établissements ouverts que des heures d'ouverture. De plus, les capacités d'accueil restreintes par les directives gouvernementales et l'application rigoureuse des mesures sanitaires ont permis d'offrir un environnement sécuritaire aux employés et clients. Ainsi, bien que la réponse positive de la clientèle ait pu générer un niveau d'achalandage appréciable, il n'en demeure pas moins que les produits de la restauration ont été durement affectés par la pandémie. De leur côté, les produits de vente au détail ont affiché une croissance de 152,7 %, lesquels découlent d'efforts dévoués afin de faire croître l'offre et les réseaux de distribution.

Le BAIIA ajusté consolidé⁽¹⁾ du quatrième trimestre s'est chiffré à 3,0 millions \$, soit une réduction de 13,2 %. Excluant l'effet de l'application de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté consolidé⁽¹⁾ aurait affiché une baisse de 44,4 % entièrement attribuable aux secteurs de la restauration et du franchisage. Toutefois, la Société a pu bénéficier de la subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») afin d'atténuer l'effet de la baisse des revenus mais a dû composer avec les frais d'occupation qui constituent une charge fixe importante. Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ provenant des activités de vente au détail est demeuré stable malgré la croissance des produits en raison d'importants investissements nécessaires afin de faire croître ce segment.

Sportscene a ainsi clos le quatrième trimestre de l'exercice 2020 avec un résultat net de 0,7 million \$ équivalent à 0,09 \$ par action, par rapport à un résultat net de 1,2 million \$, ou 0,14 \$ par action lors du trimestre équivalent de l'année précédente.

Performance financière pour l'exercice 2020

De façon cumulative pour l'exercice terminé le 30 août 2020, malgré la bonne performance du secteur de la restauration au cours des deux premiers trimestres, les produits consolidés ont diminué de 10,4 % par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 109,9 millions \$. Cette diminution provient en majeure partie des activités de restauration, de franchisage et autres activités qui sont grandement perturbées en raison de la pandémie de la COVID-19 depuis le début du troisième trimestre. Par contre, les produits provenant des ventes au détail ont augmenté de 150,3 %, suite aux efforts dévoués à faire croître la gamme de produits offerts et le réseau de distribution.

Pour l'exercice 2020, le BAIIA ajusté consolidé⁽¹⁾ a diminué de 16,4 % pour se chiffrer à 10,4 millions \$. En excluant l'effet de l'application de la norme de l'IFRS 16, le BAIIA ajusté consolidé⁽¹⁾ afficherait une baisse de 52,2 % entièrement attribuable aux activités restreintes en raison de la COVID-19 (restauration, franchisage et autres) mais atténuée par la contribution de la SSUC. Seul le BAIIA ajusté⁽¹⁾ provenant des activités des ventes au détail a affiché une augmentation de 39,4 %, en raison de la croissance des produits, laquelle a toutefois été mitigée par les investissements requis pour faire croître ce segment.

Sportscene a ainsi clos l'exercice 2020 avec une perte nette de 4,0 millions \$ ou 0,45 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 3,9 millions \$ ou 0,46 \$ par action pour l'exercice 2019.

Conventions de financement renégociées

Afin d'assurer la continuité de son accès au crédit, la Société a obtenu, au cours du quatrième trimestre, une modification de ses conventions de financement. Ainsi, la Société bénéficie d'un allègement de ses clauses financières et restrictives, mais sera contrainte de respecter un BAIIA minimum pour chacun des trimestres de l'exercice 2021. Les modifications applicables comportent également diverses limitations concernant la distribution de dividendes, le rachat de capital-actions, ainsi que les investissements en immobilisations de la Société et ses filiales pour le prochain exercice. Au 30 août 2020, la Société disposait de 8,4 millions \$ en financement disponible à même son crédit rotatif.

Perspectives

Deuxième vague : fermeture exigée des salles à manger des restaurants en zone d'alerte maximale

Après la fin de l'exercice 2020, le gouvernement du Québec a annoncé la fermeture des salles à manger des restaurants situés en zone d'alerte maximale (zone rouge) à partir du 1er octobre 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre. Bien que le réseau de restaurants de la Société soit présent dans plusieurs régions de la province et que les paliers d'alertes varient selon les territoires, Sportscene est durement affectée par cette décision, tout comme ses partenaires, fournisseurs et employés. En date des présentes, la plupart des restaurants offrent uniquement les services de restauration hors site, soit la livraison, les plats à emporter, les boîtes à cuisiner et les repas prêts-à-manger. Néanmoins, différents programmes d'aide gouvernementale ont été annoncés au cours des dernières semaines et la Société a entamé les démarches afin d'y avoir accès.

Mesures d'atténuation et de diversification

Les récents développements affectant l'industrie de la restauration et la population dans son entièreté ont eu et continueront d'avoir une incidence sur les opérations de la Société à court et moyen terme. Bien que la durée de la pandémie et son effet à plus long terme sur l'économie soient toujours difficiles à prédire, la Société travaille actuellement à assurer l'optimisation de ses activités en fonction du taux d'occupation permis de ses restaurants et à ajuster ses dépenses afin de préserver ses liquidités. Selon la durée de cette épidémie et les mesures additionnelles pouvant être mises en place, l'objectif premier de Sportscene est d'assurer un environnement sécuritaire pour ses clients et employés et d'ajuster sa structure opérationnelle en fonction du niveau d'achalandage de ses établissements.

Au cours des derniers mois, la diversification des activités a permis à Groupe Sportscene de maintenir un certain niveau d'activités et de revenus lui permettant ainsi d'atténuer l'effet de la pandémie sur les résultats financiers. Des efforts importants continueront donc à être dévolus afin de faire connaître l'offre de restauration à domicile *La Cage - Chez vous* et de faire croître les activités de ventes au détail.

Mise en garde

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. Les déclarations formulées d'après les attentes actuelles de la direction comportent des risques et des incertitudes inhérents, connus ou non, incluant les risques reliés aux problèmes de santé publique tels que ceux engendrés par la pandémie de la COVID-19. Les résultats futurs pourraient être différents de ce qui est prévu. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à toute information de nature prospective. La Société ne s'engage ni à mettre à jour ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf lorsque requis en vertu de la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Profil

Groupe Sportscene est un pionnier et un leader dans le créneau de la restauration d'ambiance au Québec où il exploite depuis 1984 le réseau de restaurants **La Cage – Brasserie Sportive** (« La Cage »), concept axé sur l'esprit sportif et une offre de restauration fraîche de provenance locale. Jouissant d'une forte image de marque, La Cage est implantée à la grandeur de la province et regroupe présentement 38 établissements. Sportscene poursuit la diversification de son offre de restauration notamment par son exploitation du steakhouse **Moishes**, d'un restaurant déjeuner **L'Avenue**, d'un restaurant de cuisine asiatique **P.F. Chang's** et de sa division La Cage - Traiteur événementiel, faisant ainsi de la Société un incontournable dans la restauration au Québec. Aux activités de restauration de Sportscene s'ajoutent la vente de produits en épicerie des marques **La Cage et Moishes** ainsi que la vente de produits prêts-à-manger et de boîtes à cuisiner.

-30-

Source : Groupe Sportscene inc.
Contacts : Jean Bédard, président du conseil, président et chef de la direction
Anne Dongois, relations médias
514-826-2050
rp@cage.ca

Mesures non conformes aux IFRS

Les mesures suivantes utilisées par la Société ne sont pas des mesures conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») :

- (1) Le BAIIA ajusté consolidé correspond au poste « Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises », duquel sont exclus les autres pertes (gains) et auquel est ajoutée la quote-part du résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises. Il est à noter que depuis le 26 août 2019, la Société applique la norme IFRS 16, Contrats de location, mais n'a pas retraité les chiffres comparatifs de l'exercice 2019, comme le permettent les dispositions transitoires spécifiques de la norme. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport de gestion.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats et l'évolution de la situation financière de Groupe Sportscene inc., se référer au rapport de gestion et aux états financiers consolidés et notes afférentes l'exercice terminé le 30 août 2020, lesquels sont disponibles sur SEDAR.

Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS

(en milliers de \$, sauf les pourcentages)

	4 ^e trimestre		Exercices terminés les	
	30 août 2020	25 août 2019	30 août 2020	25 août 2019
Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises et impôts sur le résultat	3 453	3 268	5 564	11 194
Autres pertes (gains)	(699)	(101)	4 053	(272)
Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises	222	262	786	1 518
BAIIA ajusté consolidé	2 976	3 429	10 403	12 440
Impact d'IFRS 16	(1 070)	-	(4 451)	-
BAIIA ajusté consolidé, excluant l'impact d'IFRS 16	1 906	3 429	5 952	12 440

États consolidés du résultat global pour les exercices terminés les 30 août 2020 et 25 août 2019

(en milliers de dollars canadiens sauf pour le résultat par action et le nombre d'actions en circulation)

Exercices terminés les :	30 août 2020	25 août 2019
	\$	\$
Produits	109 848	122 593
Coût des produits vendus	48 372	39 281
Charges de vente et d'administration, excluant les amortissements	51 859	72 390
Autres pertes (gains) ⁽¹⁾	4 053	(272)
Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises et impôts sur le résultat	5 564	11 194
Amortissements	9 469	5 909
Frais financiers	2 122	1 172
Revenu net des coentreprises	(136)	(796)
	11 455	6 285
Résultat avant la charge d'impôt sur le résultat	(5 891)	4 909
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(1 851)	1 026
Résultat net et résultat global	(4 040)	3 883
Résultat net et résultat global attribuables aux :		
Actionnaires de la Société	(3 863)	3 957
Participations ne donnant pas le contrôle	(177)	(74)
Résultat net et résultat global	(4 040)	3 883
Résultat par action (en \$) :		
De base	(0,45)	0,46
Dilué	(0,45)	0,45
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation (en milliers) :		
De base ⁽²⁾	8 548	8 543
Dilué ⁽²⁾	8 548	8 732

⁽¹⁾ Les autres pertes (gains) incluent notamment les gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles, les pertes sur dépréciation d'actifs non courants et les gains sur regroupements d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la note 9 afférente aux états financiers consolidés audités.

⁽²⁾ Le nombre moyen pondéré des actions de catégorie A en circulation (de base et dilutives) reflète l'incidence du fractionnement à raison de deux pour une effectuée le 8 février 2019.